

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 598-2018, 16 mai 2018

CONCERNANT l'exercice des fonctions de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière à monsieur Jean D'Amour, membre du Conseil exécutif, du 20 au 28 mai 2018.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ FORTIER

68654

Gouvernement du Québec

### Décret 599-2018, 16 mai 2018

CONCERNANT la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret numéro 31-2016 du 28 janvier 2016 soit modifié par le remplacement de ce qui précède le paragraphe 1<sup>o</sup> du sixième alinéa du dispositif et de ce paragraphe par ce qui suit :

«QUE soit confiée à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation la responsabilité de l'application des lois suivantes :

1<sup>o</sup> la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien, édictée par la Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange

canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres (2018, chapitre 10), et ce, conformément à l'article 8 de la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien; ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ FORTIER

68655

Gouvernement du Québec

### Décret 600-2018, 16 mai 2018

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Patrick Thierry Grenier comme sous-ministre associé au ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Patrick Thierry Grenier, sous-ministre adjoint au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé au ministère de la Justice, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 11 juin 2018;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes s'appliquent à M<sup>e</sup> Patrick Thierry Grenier comme sous-ministre associé du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ FORTIER

68656